



POUR VOS SEJOURS VIP

BIENVENUE

UN BON SOMMEIL
UN BON REPOS...

LE SECRET D'UNE VIE
HEUREUSE ET BELLE



RESIDENCE BETHANIE SK - KINSHASA

**Avenue Ekila 18
Ngaliema . Upn**

SERVICES OFFERTS

- Logement
- Petit déjeuner
- Déplacement (Jeep)
- Buanderie

Contacts:

+243814467646

+243829073400

sisikayan@gmail.com



Une résidence VIP dans
un quartier idéal pour
votre rang.

SERVICES

1. Logement : Une maison complètement meublée (salon, chambre à coucher, salle de bain, un coin bureau avec ordinateur/imprimante), une cour et un jardin

Ø Pour une personne

Ø Pour un couple (sans enfants)

2. Petit déjeuner

3. Location de la jeep



RÈGLEMENT

1. L'arrivée ou l'admission à la résidence Béthanie se fera toujours après 15h00. Et la sortie est prévue au plus tard 10h00.

2. A son arrivée, le client présentera son document d'identité dont la photocopie sera gardée.

3. La présence de chaque occupant sera signalée à la police nationale.

4. La facture du séjour se règle en totalité à l'arrivée, avant d'occuper la maison. Pour un séjour de plus de 29 jours, en plus du montant de la facture, le client devra payer une garantie de 300\$, qui lui seront restitués le jour de sa sortie, au cas où il n'y aurait aucun dommage à réparer. Dans le cas contraire, c'est sur cette somme qu'on retranchera le coût des réparations ou du remplacement.

5. L'occupant est tenu à respecter scrupuleusement tout ce qu'il trouve dans la maison. Un constat ou un inventaire sera fait à son arrivée et à sa sortie.

6. Le changement de draps et essuie-mains se fera tous les trois jours.

7. Le service principal offert est le logement dont les prix figurent ci-dessous. Chaque service supplémentaire a un coût.

8. La durée maximale du séjour est de 45 jours.

9. A la réservation, le client précisera, si, à part le logement, il aura besoin de louer la jeep et de prendre son petit déjeuner sur place.



10. Le client sera d'un profil moral et éthique avéré et se comportera de manière digne. Faute de quoi et surtout en cas de scandale moral, nous serons en droit de mettre fin à son séjour.

11. Tous les visiteurs du client doivent être signalés à l'avance à la réception. Les visiteurs non annoncés ne passeront pas.

12. Il est interdit au client de loger (sous - loger) une tierce personne (qui n'est pas prévue dans la réservation). Si quelqu'un arrive comme « single », il sortira « single » ; s'il s'enregistre comme couple, il est alors en droit de loger en couple et de se conformer aux exigences liées à ce statut.

13. La propreté est strictement requise.

14. Le portail de la clôture se ferme à 22h30 (heure à laquelle tous les visiteurs doivent être partis). Si le client entend rentrer après cette heure, il prendra soin d'en avvertir le responsable.